

Sommaire :

Page 1 : édito

Pages 2 et 3 : élection des représentants des stagiaires dans les conseils de l'IUFM

Page 4 : Salaires et mobilisations...

Pages 5 et 6 : enquête à renvoyer

Page 7 : IUFM Versailles et actualités

Page 8 : Bulletin d'adhésion

## Stagiaires IUFM

**SNES Versailles -  
Secteur formation  
des maîtres :**

**Carole CONDAT  
David PIJOAN**

Permanences :

au Snes

3, rue Guy de Gouyon du  
Verger

94112 Arcueil cedex

Tél : 08 11 11 03 84

Fax : 01 41 24 80 62

e-mail : [s3ver@snes.edu](mailto:s3ver@snes.edu)

site internet :

[www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu).

et dans les Centres  
IUFM (selon les  
disponibilités des  
militants du SNES) :

**Etiolles :** mardi midi et  
mercredi ou vendredi midi

**St Germain :** jeudi et  
vendredi midi

**Cergy :** mardi et vendredi  
midi

**Antony Jouhaux :** mercredi  
ou jeudi midi

**Antony Val-de-Bièvre :**  
jeudi midi

**Edito : enquête IUFM, réunion d'information syndicale,  
appel à candidature aux élections IUFM : **rencontrons-  
nous !****

- ◆ **D**epuis maintenant plus d'un mois et demi, vous partagez votre temps entre votre établissement d'exercice, les préparations de cours, les corrections de copies et la formation à l'IUFM. A cet emploi du temps chargé, il faut rajouter, pour beaucoup d'entre vous, de long temps de transports. Bref, vous avez certainement un peu de mal à prendre du recul sur votre formation et votre pratique.
- ◆ **A**lors, dans les jours à venir, accordez-vous une heure pour échanger sur votre année de formation et vous renseigner sur le métier (carrière, mutations, avancement) : le SNES organise, en octobre et novembre, dans tous les sites et au siège du SNES à Arcueil, des réunions d'information syndicale. Assistez à ces réunions est un droit, faites le appliquez et venez nombreux à notre rencontre.
- ◆ **L**e SNES est à vos côtés pour donner du poids à votre parole. C'est la raison pour laquelle nous publions dans cette circulaire une enquête IUFM. Merci de nous la retourner pour que nous puissions faire un bilan de la rentrée et de vos premières impressions sur la formation. Ce bilan sera communiqué à la direction de l'IUFM de Versailles.
- ◆ **D**es représentants du SNES siègent dans les instances de l'IUFM : au CA, au CSP et dans les conseils de site. Tous les «usagers» de l'IUFM doivent être représentés dans ces assemblées. Nouvelle promotion de PLC, vous allez devoir élire y vos représentants courant novembre
- ◆ **L**e SNES et les syndicats de la FSU présentent une liste : nous avons besoin de candidats. Etre élu, c'est assister à 2 ou 3 réunions dans l'année et participer aux débats sur la formation et la gestion de l'IUFM.
- ◆ **A** l'heure de l'intégration de l'IUFM à une Université de rattachement, alors que le Ministère tente de généraliser la bivalence des professeurs et d'élargir leurs missions, le SNES défend l'idée que nous exerçons un métier de conception qui demande une formation disciplinaire de qualité et adaptée au parcours de chacun. N'hésitez pas à nous contacter dans les sites ou à la permanence du SNES Versailles.

Bon courage à tous. A bientôt

*David PIJOAN et Carole CONDAT*

# ELECTIONS IUFM

Comme chaque année, les stagiaires des IUFM sont appelés à voter pour élire leurs représentants. A cette occasion, la FSU (fédération à laquelle appartient le SNES) présente des listes sur lesquelles figurent aussi bien des stagiaires professeurs des écoles, de collèges, de lycées et de lycées professionnels (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année). Les enjeux de formation sont devenus très forts depuis quelques années et il y a beaucoup à faire pour **obtenir le respect des droits des stagiaires et de bonnes conditions de formation**. Cela ne peut se faire sans vous !

## Candidat à quoi ?

Le CA et le CSP se réunissent 4 fois par an environ à Versailles.

- *Le CA (Conseil d'Administration)* : C'est au C.A. que se prennent toutes les décisions. Il conduit la politique générale de l'IUFM.. Il délibère notamment au sujet des orientations relatives aux formations, l'organisation générale des études, le budget, le compte financier, le règlement intérieur, les rapports avec les Universités.
- *Le CSP (Conseil Scientifique et Pédagogique)* : Le CSP est consultatif. Il a un rôle de proposition pour améliorer les conditions de vie et de travail des stagiaires et favorise la concertation avec les formateurs. Y sont mises en débat aussi bien les questions de formations que de l'évaluation.

## A savoir

- Les stagiaires qui sont prêts à figurer sur les listes mais ne souhaitent pas être élus peuvent être placés en position non éligible.
- Les stagiaires bénéficient d'autorisation d'absence couvrant le temps de la réunion du CA ou du CSP et leur temps de transport (qu'ils soient en centre ou en établissement ce jour-là).

## Etre candidat du SNES-FSU

Tout le monde est capable de siéger à l'IUFM. Il n'est demandé ni talent particulier ni capacité d'orateur. L'intérêt est de participer aux décisions en portant la voix des stagiaires dans ces conseils. La FSU est la fédération majoritaire de l'éducation nationale et les élus recevront toute l'aide nécessaire pour être efficace. Les PLC1 et 2 élus ne siègent pas seuls. Le SNES dispose d'élus au titre de la formation continue à la fois au CA et au CSP. Par ailleurs, nous organisons des stages « Elus CA-CSP » pour ceux qui souhaitent aller plus loin.

## Tout ça, ça ne sert à rien ! (?)

Même si tous les problèmes des PLC2 ne se régleront pas dans les instances, nos interventions depuis ces dernières années n'ont pas été inutiles. Suite à nos interventions :

- Aujourd'hui, chaque stagiaire a connaissance dès le début de l'année des différentes pièces qui composent son dossier de validation
- Les rapports doivent désormais être signés par les stagiaires, ils en ont ainsi obligatoirement connaissance,
- Concernant le mémoire professionnel, et afin d'éviter une épreuve du quitte au double, nous avons obtenu du CSP plus de souplesse dans les critères d'évaluation,
- Sur certains centres nous avons acquis que le calendrier soit plus resserré et laisse davantage de temps à la concertation entre stagiaires.

Mais il est vrai qu'il reste bien des problèmes à régler :

- Améliorer le remboursement des frais de transport pour qu'ils correspondent enfin **réellement** aux dépenses des stagiaires
- Permettre la présence de représentants des stagiaires lors des commissions de validation pour que chacun puisse comprendre les motifs de la décision
- Informers les stagiaires rapidement et individuellement des résultats du jury de titularisation
- En finir avec l'infantilisation des stagiaires : l'objectif de l'IUFM doit être de leur fournir une formation d'adultes et de professionnels

...

**Vous êtes intéressé(e) pour être élu des stagiaires au C.A. ou au C.S.P. ?**

Merci de remplir et de nous renvoyer le coupon ci-dessous. Si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

-----  
Votre nom :  
Téléphone :  
Adresse :

Votre prénom :  
Mail :

Discipline :  
Etablissement :

Catégorie (certifié/agrégé) :  
Centre IUFM :

A renvoyer au : Snes Versailles / Secteur IUFM – 13b, rue Beccaria – 75589 Paris Cedex 12  
01.44.75.13.84 - [s3ver@snes.edu](mailto:s3ver@snes.edu)

## ATTENTION : REUNIONS PLC2

### Pourquoi une réunion ?

Depuis de nombreuses années, le SNES vous représente dans les Conseils de l'IUFM. Nous y avons obtenu des avancées significatives (voir ci-dessus) mais il reste encore beaucoup à faire. Pour en discuter avec vous, nous organisons une série de réunions syndicales.

Ces réunions nous permettront de **recueillir vos avis pour que vos futurs élus pour l'année 2005/2006 vous représentent pleinement.** Les revendications des élus PLC2 ne peuvent se faire sans tenir compte de la parole des PLC2 eux-mêmes !

**A cette occasion, nous avons posé une heure de vie syndicale, ce qui signifie que vous pouvez vous absenter de vos formations pour venir nous rencontrer en toute régularité.**

### De quoi va-t-on parler ?

- 1- Bilan de rentrée,
- 2- Votre année (calendrier, titularisation, validation...),
- 3- Votre formation : état des lieux et revendications,
- 4- Entrée dans le métier et conditions de travail,
- 5- Les élections IUFM et le SNES,
- 6- Premières informations sur les mutations,
- 7- Questions diverses à votre choix.

### DATES

**Siège du SNES à Arcueil, le mercredi 18 octobre de 17h30 à 19h30.**

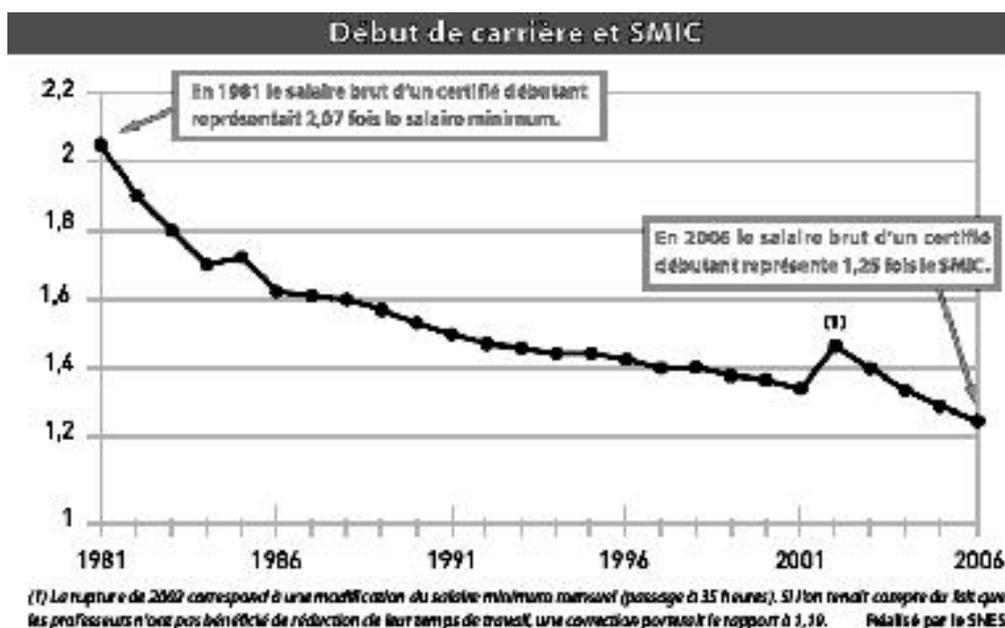
**St Germain, le jeudi 19 octobre de 12h30 à 14h30.**

**Etiolles, le mardi 7 novembre de 12h30 à 14h.**

**Cergy, le vendredi 10 novembre de 12h30 à 14h.**

**>>> Les salles de réunions vous seront communiquées ultérieurement. Consultez l'affichage syndical.**

## Stagiaire, c'est la galère ...



♦ De 207 % du SMIC en 1982 à 125 % aujourd'hui, on mesure la sévère dégringolade du salaire d'embauche d'un certifié, CPE ou CO-Psy. Depuis que le point d'indice de la fonction publique n'est plus indexé sur la valeur des prix, la perte de pouvoir d'achat représente 17 % en brut et 23 % en net.

On aboutit, en 2003, à une situation où le salaire net moyen d'un enseignant correspond à 65 % de celui d'un cadre du privé et 68 % de celui d'un cadre de la fonction publique.

Pour la plupart d'entre nous, stagiaires en région parisienne, les conséquences sur notre niveau de vie sont palpables. Bien sûr, c'est avant tout la difficulté de trouver un logement, surtout quand notre salaire est souvent inférieur au triple du loyer exigé par les propriétaires et alors qu'aucune aide conséquente (financière ou logistique) n'est prévue pour l'accès au logement.

Ensuite, cela signifie évidemment de renoncer à certaines dépenses pour assurer logement, équipement et déplacements quotidiens et de se retrouver avec un budget difficile à boucler.

Cette situation n'est pas une fatalité, l'amélioration de nos conditions de vie, surtout pour les jeunes collègues, passe par l'augmentation de nos salaires. C'est en nous mobilisant avec les collègues et le SNES que nous pourrions avancer et gagner sur nos revendications dans les temps qui viennent.

## Sans papiers scolarisés :

### Non à la chasse à l'enfant !

Dans de nombreux établissements de l'académie de Versailles, des élèves rencontrent des problèmes de titre de séjour en France et peuvent se retrouver « expulsables ». Face à cette situation intolérable, dans de nombreuses villes, des collègues en lien avec des parents d'élèves et des habitants montent des collectifs du Réseau Education Sans Frontières pour protéger ces élèves. Le SNES et la FSU sont actifs dans ce réseau pour empêcher Sarkozy de mener à bien sa chasse à l'enfant.

Site web : <http://www.educationsansfrontieres.org/>

Guide juridique : [http://www.educationsansfrontieres.org/IMG/pdf/guide-resf-v2\\_300dpi.pdf](http://www.educationsansfrontieres.org/IMG/pdf/guide-resf-v2_300dpi.pdf)



-DEPECHE AEF-DEPECHE AEF- DEPECHE AEF-DEPECHE AEF- DEPECHE AEF-

Le sociologue Patrick Rayou publiera en février 2007 un ouvrage sur les jeunes enseignants du second degré aux éditions Armand Colin qui devra s'intituler « Entrer dans le métier d'enseignant ». Cet ouvrage est en partie fondé sur des travaux de recherches menés à l'IUFM de Créteil auprès de néo-titulaires. Voici une de ses conclusions : « le reproche qui revient le plus souvent est celui de l'infantilisation : les futurs enseignants ne sont pas traités comme des adultes (à l'IUFM). Il se croient collègues, ils se redécouvrent élèves face à un professeur. La formation d'adulte n'a pas pénétré l'Education Nationale ».

# ENQUETE STAGIAIRES IUFM

Dans le cadre de la préparation des élections IUFM, nous sollicitons votre avis et votre expérience au sujet de la formation qui vous est dispensée. Vos réponses nous permettront d'établir des revendications prenant en compte les besoins des stagiaires mais aussi de tirer un bilan de la rentrée et d'attirer l'attention de la direction de l'IUFM sur certains dysfonctionnements.

Merci de bien vouloir remettre cette enquête à un militant du SNES de votre établissement ou lors d'une permanence dans votre centre. Vous pouvez également nous la retourner directement à l'adresse suivante :

SNES Versailles  
3, rue Guy de Gouyon du Verger  
94112 ARCUEIL CEDEX  
Tél : 08.11.11.03.84 / Fax : 01.41.24.80.62.

-----  
Nom, Prénom :  
Discipline :  
Corps (certifié, agrégé, CPE...) :

Adresse : Rue  
Code Postal : Ville :  
Téléphone : E-mail :

## STAGE EN RESPONSABILITE

Etablissement :  
Avez-vous rencontré des problèmes lors de votre arrivée ? Si oui, lesquels (accueil, emploi du temps, classes...) ?

Quel est votre service (heures, classes) ? Heures

Tout compris, votre service dépasse-t-il les 6 heures légales ? Oui Non

Votre conseiller pédagogique est-il dans l'établissement ? Oui Non

Avez-vous des horaires compatibles avec lui ? Oui Non

Etes-vous nommé dans un établissement classé APV (anciennement ZEP, Zone Sensible ou PEP4) ?  
Oui Non (*Si oui, Précisez*)

Avez-vous une classe d'examen (sauf philo.) ? Oui Non

Vous a-t-on confié la charge d'Itinéraires De Découverte, de Travaux Personnels Encadrés ou de Remise à Niveau ?  
(*raier les mentions inutiles*) Si oui, ces activités sont-elles incluses dans vos 6 heures ? Oui Non

Vous a-t-on présenté vos modalités d'évaluation ? Oui Non  
Votre premier salaire vous a-t-il été versé en retard ? Oui Non  
Sinon, avez-vous perçu une avance ? (*précisez le montant*)

---

## FORMATION EN IUFM

Centre IUFM:

Souhaitez-vous préparer une maîtrise, un DEA, une thèse, l'agrégation ? (*rayez les mentions inutiles*)

Si oui, avez-vous demandé une adaptation de votre formation (équivalence, dispense...) ? Oui Non

Vous a-t-elle été accordée ? Oui Non

Avez-vous passé une *mention complémentaire* (dans une autre discipline) quand vous avez passé votre concours ? Oui Non (*Si oui, Précisez laquelle et si vous l'avez « obtenue »*)

La formation disciplinaire répond-elle à vos besoins ? Pourquoi ?

La formation commune répond-elle à vos besoins ? Pourquoi ?

Vous a-t-on présenté les modalités de la réalisation du mémoire professionnel ? Oui Non

Avez-vous pu choisir votre lieu de stage en immersion ?

Qu'attendez-vous de ce stage ?

---

**Le SNES** est là pour vous informer, vous défendre et vous suivre tout au long de votre carrière (problèmes de paiement, de carrière...). Mais il est aussi là pour organiser des mobilisations avec l'ensemble des collègues pour améliorer nos conditions de vie et de travail et se battre pour un véritable service public d'éducation de qualité. Le SNES est formé d'enseignants, tout comme vous. Il ne peut poursuivre son action qu'avec votre soutien et votre participation. Chacun peut s'y investir selon ses disponibilités. Alors, n'hésitez pas à cocher les cases suivantes :

: je souhaite adhérer au SNES (joindre le bulletin d'adhésion en page 8)

: j'aimerais être candidat sur les listes stagiaires du SNES-FSU

: je souhaite m'investir dans les activités du SNES

Si vous souhaitez nous passer un message particulier ou nous exprimer une opinion, cet espace est à vous :

## Conseil d'Administration de l'IUFM de Versailles du 20/09/2006

Le 20 septembre dernier, le CA de l'IUFM de Versailles s'est réuni. Il est placé sous la présidence du Recteur. Y siègent des représentants des universités de l'Académie, des représentants des personnels (formateurs, enseignants-chercheurs, personnels administratif et technique), des collectivités territoriales et des représentants des usagers. En novembre, vous aurez à élire vos représentants au CA. Ils représenteront l'ensemble des étudiants et des stagiaires de l'IUFM répartis sur les 5 sites de formation et dans les Universités. La FSU est largement représentée dans cette instance et a besoin de candidats qui feront entendre les attentes des étudiants qui préparent les concours et les revendications des professeurs stagiaires.

Les points suivants figuraient, entre autres, à l'ordre du jour :

- Information sur la rentrée : Baisse du nombre de stagiaires (PLC2), baisse du nombre des étudiants préparant les concours du second degré (PLC1) alors qu'on constate une augmentation des inscriptions au concours de professeurs des écoles. Le Recteur s'est interrogé sur ce manque d'attractivité du second degré. Il l'explique en partie par les conditions d'affectation des nouveaux professeurs et l'effet « repoussoir » de certains collègues: Les étudiants auraient peur d'être confrontés à la violence dans ces établissements et feraient alors le choix du concours du premier degré. La FSU est intervenue pour rappeler que la déconcentration du mouvement s'est accompagnée d'une dégradation des affectations des néo-titulaires et d'une moindre mobilité à moyen terme de l'ensemble des professeurs. Actuellement, dans notre Académie, la moitié des néo-titulaires sont sur une zone de remplacement. Affectés tardivement, ils sont souvent à cheval sur plusieurs établissements. Le Rectorat n'hésite plus à les affecter dans les lycées professionnels où l'enseignement général est normalement dispensé par des profs PLP bivalents. Ce sont ces méthodes de gestion inadmissibles qui expliquent en grande partie les débuts de carrière difficiles. Le SNES demande une entrée progressive dans le métier, une mise en cohérence de nos qualifications et notre rémunération. Ainsi, le niveau de qualification d'un certifié est aujourd'hui à bac + 5 pour un salaire en début de carrière qui
- représente seulement 1.14 fois le SMIC! Enfin, il faut augmenter les postes au concours : les besoins existent ! D'ici 2012, près de la moitié des professeurs sera renouvelée : mettons en place un vrai plan de recrutement et rendons attractif notre métier.
- Stagiaires en situation : adoption du plan de formation planifié sur 5 semaines. La FSU a demandé que ces stagiaires qui assurent un service complet puissent bénéficier d'une décharge de service et d'un aménagement de leur emploi du temps afin de concilier enseignement et formation. C'est le choix qui a déjà été fait par certaines académies comme celle de Bordeaux.
- Intégration de l'IUFM : le Recteur a annoncé, sans aucune concertation préalable, l'intégration de l'IUFM de Versailles à l'Université de Cergy pour le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Pendant l'été, il a donc été décidé que Versailles ferait partie des IUFM pilotes (pour les autres IUFM, l'intégration se fera en janvier 2008). Une commission de suivi qui correspond à la Commission Permanente élargie est mise en place. L'ensemble des représentants de la FSU est intervenu sur cette question. Nous avons tous déploré le manque de dialogue sur cette question qui engage le devenir de l'IUFM et de ses personnels. Nous avons rappelé que ce changement de statut ne doit pas se faire au détriment de la formation. Il doit être synonyme d'une plus forte implication de l'Université dans la recherche en IUFM, d'une redéfinition des contenus de formation et d'une reconnaissance de la haute qualification des professeurs par la délivrance d'un Master. Malheureusement, nous avons l'impression que cette réforme précipitée est l'occasion de mettre en place une « formation au rabais ». Dans un contexte de renouvellement massif de la profession dans les années à venir, le gouvernement saisit l'opportunité, par le biais de la formation, d'imposer au professeur une plus grande flexibilité de leur mission : bivalence, dilution des missions qui seraient élargies aux domaines de l'orientation et de l'encadrement des élèves, formation qui se limiterait au socle commun, retour du compagnonnage qui réduirait la liberté pédagogique des jeunes enseignants.